80e ANNEE. — N° 29. VENDREDI 8 MARS 1940.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— de —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— de —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

La Situation

Pour que ça change avec les neutres, il n'est pas besoin de recourir au système boche. Les Alliés ne se résoudraient pas à employer contre eux des procédés de bandits !

Ce n'est pas la peur de notre force que nous devons inspirer aux neutres, mais la confiance en elle !

Au septième mois de la guerre, si la question des neutres se pose, c'est bien de leur faute. Du moins pour certains d'entre eux. Ils n'avaient qu'à l'être réellement ! Les Alliés ne leur en demandaient pas davantage. Mais si « bonasses » que soient les Anglo-Français, ils ne peuvent tout de même pas continuer à accepter que la neutralité soit un camouflage derrière lequel on se fait le complice du Reich en le ravitaillant secrètement, en pratiquant avec lui une contrebande fructueuse, en enfreignant à son profit un blocus établi suivant toutes les conventions internationales.

Qu'ils ne soient pas les premiers à violer leur neutralité s'ils veulent que les autres la respectent. Il y a des limites à la duperie que les Alliés ne sont plus disposés à dépasser.

Qu'est-ce qu'une règle pratiquée de telle manière qu'elle réserve tous les avantages à ceux qui l'enfreignent et tous les inconvénients à ceux qui l'observent ? Il n'a jamais été convenu que la neutralité de certains pays serait une arme offerte par eux à l'Allemagne, un moyen dissimulé d'intervenir dans le conflit en aidant le Reich au détriment de ses ennemis !

⁂

L'autre jour, à la Chambre des Communes, M. Winston Churchill, avec sa rude et puissante éloquence qui a le don d'exciter la fureur d'Hitler, a marqué que cette situation est devenue insupportable et que, si patients qu'ils soient, les Alliés ne sont pas disposés à la supporter plus longtemps.

Au vrai, c'est une sorte de scandale ! Pour un mot dit de notre côté, certains neutres crient comme des écorchés. Mais ils tolèrent en silence les pires attentats des Boches. Aussi, ceux-ci ne s'en privent pas. Que les Alliés leur fassent une simple observation, aussitôt ces neutres s'indignent de l'audace grande et mobilisent leurs diplomates. Mais ils acceptent, sans broncher, que les sous-marins allemands coulent leurs bateaux et massacrent leurs équipages.

C'est comme ça !

⁂

La semaine dernière, le Ministre des Affaires Etrangères de Norvège exposait devant son Parlement les griefs de son pays. Il était obligé de reconnaître qu'à l'heure où il parlait quelques douzaines de cargos norvégiens avaient été envoyés par le fond et 250 ou 300 marins tués ou noyés. Et il était indigné !

Agréable colère ! Digne ressentiment ! Oui, il éprouvait une noble indignation !

Mais savez-vous bien contre qui ?

Oh ! pas contre les torpilleurs ou les bombardiers boches coupables d'avoir livrés à la mort d'inoffensifs pêcheurs ou de paisibles matelots de commerce ! Non ! Mais contre l'Angleterre qui ne lui avait pas demandé la permission d'aller délivrer 300 marins britanniques prisonniers depuis des mois sur le bateau de guerre allemand *Altmarck*, réfugié sur la côte norvégienne !

C'était déjà pas mal. Mais voici mieux encore !

A cette observation, lord Halifax, ministre britannique des Affaires Etrangères, répondit pertinemment que si les autorités norvégiennes avaient fait leur devoir en soumettant le corsaire boche aux obligations édictées en pareil cas par les règles internationales, la Grande-Bretagne n'aurait pas eu à intervenir. Le gouvernement norvégien ne pouvait pas accuser l'Angleterre d'avoir manqué à une règle qu'il avait été le premier à ne pas observer. L'Angleterre eût été vraiment trop stupide de respecter à son propre détriment une neutralité que la Norvège avait elle-même violé au profit de l'Allemagne.

Cette argumentation irréfutable ne laissa pas l'autre sans réponse. Voici sa magnifique explication et jugez si elle n'équivaut pas à un aveu puisqu'elle se ramène à soutenir que le corsaire allemand n'avait pas violé la neutralité en cherchant la protection des eaux norvégiennes, mais que le navire anglais l'avait certainement fait en l'y poursuivant !

Comme on comprend, après cela, la réplique de Winston Churchill, disant qu'il faut en finir avec ces pédanteries juridiques et que, pour sa part, il commence à en avoir assez !

⁂

Jusqu'ici, on a fait avec les neutres une politique de ménagements et de complaisances tandis que les Allemands leur appliquaient leur système de terrorisme. Ils nous en ont eu, peut-être, beaucoup d'estime et de reconnaissance dans leur cœur. Mais par leurs actes, ce sont les Allemands qu'ils aident.

Pour que ça change, il n'est pas besoin de recourir au système boche. Les Alliés ne se résoudraient pas à traiter ces petits peuples comme des vassaux ni à employer contre eux des procédés de bandits. *Ce n'est pas la peur de notre force que nous devons leur inspirer, mais la confiance en elle !*

Ces peuples savent où est le vrai danger qui les menace et aussi où sont les seules garanties, les seules protections qui peuvent les en préserver. Pour écraser l'Autriche, la Tchécoslovaquie et la Pologne, le Reich a risqué la guerre ! Que ne ferait-il pas quand il saurait qu'il peut tout se permettre sans rien risquer ?

Les neutres savent qu'ils ne seraient pas épargnés. Aussi, pour les libérer de la peur qui les paralyse et leur permettre de mettre leur conduite en harmonie avec leurs sentiments, doit-il suffire de les rassurer, comme l'écrit notre confrère le *Temps*, dont la conclusion sera la nôtre en leur *démontrant « que la force est au service du « droit, que la justice n'est pas moins « bien armée que le crime, que l'imagination, la promptitude et l'audace « ne sont pas l'apanage exclusif des « despotes de Moscou et de Berlin. « Frapper vite, frapper fort, discerner « les points faibles, tous les points faibles de l'ennemi, agir partout en « rendant coup pour coup et en frappant d'abord dans tous les cas où « cela est possible : voilà une politique qui apportera aux neutres, déjà pleinement conscients des facteurs moraux du problème de la « guerre, de bien utiles clartés sur les « facteurs politiques qui en commandent la solution ».*

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Les atrocités allemandes devant le monde

Voici que la propagande du Reich, très ennuyée de la répercussion des atrocités allemandes sur l'opinion mondiale, essaie d'en atténuer les effets. « Dans les journaux français, prétend la radio allemande (11-2-40), on fabrique des atrocités allemandes sur commande et de toutes pièces. »

Malheureusement pour l'Allemagne, ce ne sont pas les seuls journaux ou postes d'émission français ou anglais qui traitent de ces atrocités. Il existe d'autres témoignages qui ne peuvent, eux, être suspectés par l'Allemagne et pourtant sont accablants pour elle. C'est ainsi qu'en ce qui concerne la Pologne, le doute est impossible depuis les émissions de Radio-Vatican : tous les démentis allemands ne changeront rien au fait que les affirmations du Saint-Siège sont considérées dans le monde entier comme dignes de foi.

..Le 22 janvier, Radio-Vatican disait notamment : « La nouvelle année nous apporte de Varsovie, de Cracovie, de Poznan et de Silésie des récits presque journaliers d'exécutions, de destructions et d'infamie de tout genre, qu'on se refuse à croire jusqu'au moment où d'irrécusables dépositions de témoins oculaires établissent ces horreurs, ces excès sans excuse commis envers une population sans défense et privée de ses foyers. »

Au demeurant, le Dr Frank, gouverneur général des territoires polonais occupés par le Reich, donnait à ce sujet des explications fort embarrassées dans son discours du 10 février : « Que je sois obligé, avouait-il, de recourir à une action rigoureuse, c'est une chose évidente. »

Quant aux torpillages de navires marchands, la conduite inhumaine des Allemands est largement établie par la presse neutre. Ce n'est pas un journal français, mais un journal hollandais, le Telegraaf, qui écrivait, notamment le 18 janvier : « Nous ressentons comme une blessure saignante le fait qu'un capitaine allemand ait pu, de sang-froid, abandonner en pleine mer les malheureux marins du Sliedreich et causer ainsi la mort de 26 hommes. » Et plus loin : « Le torpillage de l'Arendskerk est un de ces actes de violence insensée qui ne font aucun honneur à la marine allemande. »

On pourait multiplier les exemples de ces navires marchands coulés corps et biens par les sous-marins allemands et dont le torpillage est non seulement reconnu, mais encore hautement vanté par la radio et la presse allemandes.

La France n'a pas eu, hélas, à « fabriquer » des atrocités allemandes : l'Allemagne s'est chargée d'en fabriquer réellement de telles, que les mensonges mêmes de sa propagande n'ont pas réussi à les dissimuler au monde.

Informations

A la Chambre

Dans la séance de mardi matin, la Chambre a repris la discussion des interpellations agricoles. M. André Dupont insiste pour que le plus grand nombre de travailleurs agricoles soient rendus sans délai à la terre. Il demande, également, que les soldats prêtés à des exploitations agricoles soient rétribués comme les ouvriers agricoles civils.

M. Queuille, ministre de l'agriculture, répond qu'une commission vient de fixer le régime des prestations militaires.

M. Gibel voudrait que l'exploitation de nos forêts soit assurée. M. Duval parle du crédit agricole et de la création d'un poste de haut commissaire à la production agricole. M. Niel se plaint de la qualité du pain et, également, de la pénurie des moyens de transports mis à la disposition de l'agriculture pour le transport des pommes de terre de semences.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre continue la discussion des interpellations agricoles. M. de Diesbach dit que des mesures nouvelles doivent être prises pour assurer les semailles. M. Aveline présente des critiques sur la réquisition des chevaux. MM. Guernier, Seltz, Périn, Davi présentent diverses observations. M. Dautry, ministre de l'armement, prend la parole pour rectifier quelques faits qui ont été apportés. Il est inexact, dit-il, qu'on ait retenu dans les usines la plupart des agriculteurs. Il n'y en a eu que 12.000 qui ont été employés. Il déclare qu'il prendra des mesures pour que la France ait à la fois du pain et des munitions.

Au Sénat

Dans la séance de mardi, le Sénat discute la proposition de loi de M. Mourier, assurant une utilisation rationnelle et équitable de tous les mobilisés et fixant l'affectation aux unités combattantes de tous les officiers, sous-officiers et soldats de l'active et de la première réserve.

MM. Monsservin, Giacobbi, Chaumié, Paul-Boncour, Campinchi, présentent diverses observations et la suite de la discussion est renvoyée à une date ultérieure.

L'ambulance française est arrivée en Finlande

L'ambulance française est arrivée en Finlande. Son chef, le docteur Tage Ellinger, d'origine danoise, est un grand ami de la Finlande. Il a déclaré que l'ambulance comprend douze automobiles, possède 100 places de malades, plusieurs salles d'opérations, un département pour radiographie, etc...

L'Institut Pasteur et des usines de médicaments français ont donné une grande quantité de médicaments, de sérums et de matériels de bandages ; quarante personnes sont arrivées avec l'ambulance, et parmi les médecins il y a deux chirurgiens français et un spécialiste de radiographie. Tout le personnel de l'ambulance s'est engagé à rester en Finlande jusqu'à la fin de la guerre.

La saisie du charbon allemand

On annonce de Londres qu'aucune nouvelle demande d'exemption n'a été reçue du gouvernement italien et que, comme il a été annoncé le 1er mars, tout charbon allemand découvert dans des navires après le 4 mars minuit, devra être saisi en vertu de l'ordre en conseil sur les représailles.

D'autre part, on annonce que Rome proposerait une conférence dans le but d'établir un régime qui, tout en protégeant les droits des belligérants, nuirait le moins possible aux neutres.

Entre le Reich et la Suède

Le correspondant à Berlin du « National Tidende » annonce que l'explorateur suédois Sven Hedin a été reçu par le chancelier Hitler, avec lequel il a eu un entretien de trois quarts d'heure, en présence du secrétaire d'Etat, le docteur Meissner.

M. Sven Hedin s'est refusé à se prononcer sur le détail de cet entretien mais, dans les milieux journalistiques, étrangers de Berlin, on estime qu'il faut attacher à cette visite une certaine importance politique.

La guerre navale

Du 26 février au 3 mars, la flotte marchande anglaise a perdu 1.836 tonnes et la flotte allemande 18.490 tonnes.

Communiqué officiel

N° 368. — Journée calme, dans l'ensemble.

N° 369. — Actions locales d'artillerie, à la fin de la journée d'hier.

Activité de patrouilles, au cours de la nuit.

EN PEU DE MOTS...

— Un décret relève de leurs fonctions 109 conseillers prud'hommes appartenant à 18 départements.

— Ange Pedrero, qui fut le chef du service d'informations militaires républicaines en Espagne, durant la guerre civile, a été fusillé, mardi, à Madrid.

— Au tirage de la Ville de Paris 1898, le numéro 392.028 est remboursé par 100.000 francs ; le numéro 640.304 est remboursé par 50.000 francs. Au tirage de Foncières 1913, 3 1/2 0/0, le numéro 167.966 est remboursé par 200.000 francs. Au tirage des Obligations Foncières 1886, 2,60 0/0, le numéro 715.793 gagne 100.000 francs.

— On annonce la mort sur le front, du premier soldat de nationalité tchécoslovaque. Il s'agit du soldat Jaroslav Basl, tombé le 9 janvier. Il appartenait à un régiment de marche de la légion étrangère dans laquelle il s'était engagé.

— Le Conseil de préfecture, sur les requêtes du préfet de la Seine, a constaté, en exécution de la loi du 20 janvier 1940, la déchéance de 136 membres des Conseils municipaux des communes de la banlieue.

— Dans le but de favoriser le sport, M. Daladier a décidé de doter nos soldats de 10.000 ballons de foot-ball (association ou rugby). Plus de 2.000 ballons ont déjà été expédiés et distribués à 25 grandes unités.

NOS ÉCHOS

Qu'en diront-ils ?

Un nouveau citoyen de la République des Lettres, M. Jean-R. Debrix, nous raconte dans son premier roman *Argile* (éd. Plon), l'histoire d'un certain Lucas, colporteur, qui va de ferme en ferme, sur les routes des environs de Coutances, vendre son sucre et son café et se présenter comme une incarnation du mal. Pas moins !

Or ce Lucas est un de ces petits épiciers à poussette qui font pénétrer le Caïffa dans le plus petit hameau. Que diront les sympathiques dirigeants de cette grande firme en voyant leur société ainsi mêlée à un roman au moins... dramatique ?

D'autant plus que la poussette de Lucas est ainsi décrite :

« Il marchait derrière sa guimbarde, « une vieille bastringue qui se plaignait « de tous les joints, ripée, dartrée par « les saisons, puant le café aigre et le « chocolat moisi. Sur le devant de la « caisse on devinait plutôt qu'on ne lisait : « Au Planteur de Caïffa... »

Du café aigre ! Du chocolat moisi ! Oh ! voilà qui devient plus grave. Et M. Debrix insiste :

« Lucas écoutait grincer les essieux : — « Trois cents francs ! Trois cents « francs de cautionnement pour ça, les « salopiauds ! »

Pas possible ! *Argile* a dû être financé par quelque concurrent du « Caïffa » !

Le rationnement des bavards.

Sir John Reith, le nouveau Ministre britannique de l'Information, inaugure une campagne massive pour inviter ses compatriotes à tenir leur langue. Des affiches seront apposées sur plus de 2 millions et demi d'emplacements. Parmi les experts en « slogans » qui collaboreront à leur rédaction, on cite un humoriste bien connu des lecteurs du « Punch », sous son pseudonyme de Fougasse. On espère qu'après tant d'avertissements, énergiques ou souriants, tous les sujets britanniques imiteront l'exemple de ce charpentier employé dans un des chantiers de l'Amirauté. Comme il quittait son travail, quelqu'un vint à lui qui lui demanda : « A quel bateau travaillez-vous » Regardant son interlocuteur droit dans les yeux, le charpentier répliqua : « Je ne sais pas qui vous êtes, vous ne savez pas qui je suis et je ne vous dirai rien. » Le « suspect » était un inspecteur de l'Amirautée.., et le charpentier eut une prime.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

LE DRAME DE LABATHUDE

Un duel conjugal à coups de bûche et à coups de sabre

De notre correspondant :

Le parquet de Cahors a mis en état d'arrestation A. Dalet, auteur de violences exercées sur sa femme. Le drame de Labathude est né d'une longue inimitié entre les époux. L'un et l'autre, dit-on, avaient l'habitude de noyer leurs chagrins dans le vin, ensemble ou séparément. Le jour du drame, Dalet s'était rendu à Lacapelle-Marival. Au retour, légèrement pris de boisson, il informa sa femme qu'il venait de consulter un homme d'affaires afin d'introduire contre elle une action en divorce. L'homme se mit à table et commença à manger sa soupe. L'épouse, furieuse, lui enleva brusquement son assiette en lui disant : « Lorsqu'on ne travaille pas, on n'a pas le droit de manger ! »

Mme Dalet reprochait à son mari une incurable paresse, tandis que ce dernier accusait sa femme d'infidélité. Le geste de la dame amena une vive réplique de l'époux et une rixe éclata.

Mme Dalet s'arma d'une bûche. Dalet s'empara d'un vieux sabre de sergent-major d'infanterie et un duel inégal s'engagea. Dalet avait acheté le sabre qu'il brandissait au marché de la ferraille à Paris. Exerçant la profession de maréchal-ferrant, il destinait la lame de l'arme à faire, coupée en morceaux, des couteaux à trancher la corne des chevaux à ferrer.

Dalet porta un premier coup de son arme à son épouse, qui fut atteinte au bras droit. La blessure, très sérieuse, intéressait l'articulation sous-claviculaire. Il se rendit ensuite dans son jardin, brandissant toujours son arme redoutable. Assez mal assuré sur ses jambes, il tomba. Bien que grièvement blessée, Mme Dalet se précipita sur lui pour le désarmer. C'est au moment de ce corps-à-corps que son mari lui porta un second coup de sabre. Elle fut atteinte à la tête. Cette seconde blessure, bien que très douloureuse et intéressant les régions frontale et pariétale, ne met pas les jours de la victime en danger.

Mme Dalet ne conteste pas les déclarations de son mari. Elle déclare ne se souvenir que fort peu de ce qui s'est passé après les coups de sabre reçus par elle.

La victime, de l'avis général, est une personne d'une énergie peu commune. Elle faisait, à peu près seule, marcher la vaste propriété achetée en commun lorsque le ménage, venant de Paris, se retira dans le Lot.

L'attitude de Mme Dalet, après la scène que nous venons de raconter, prouve son courage ; seule, dans la nuit, à travers champs, elle fit sept ou huit kilomètres, qui séparent Labathude de Lacapelle-Marival, afin de se faire soigner par un médecin. Après un premier pansement, M. le docteur Cadiergues fit diriger la blessée sur l'hôpital de Figeac.

Dalet affirme avoir reçu des coups de bûche portés par sa femme. Il montre, à l'appui de sa déclaration, quelques légers hématomes au bras. Il sera incessamment examiné à la prison de Cahors par un médecin-légiste.

Légion d'honneur

M. Rivière (Joseph-Victor), agent militaire à la 17e région, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur pour le grade de chevalier.

Exequatur

L'exéquatur a été délivré à M. Alvaro Holguin y Caro, consul général de Colombie à Bordeaux, avec juridiction sur le département du Lot.

Naturalisations

Sont naturalisés Français : Marin (Diégo-Juan), plâtrier, né le 24 juin 1894 à Esparragul (Espagne), ayant quatre enfants mineurs : 1° Pépita, née le 23 décembre 1922, à Badalona (Espagne) ; 2° Marie, née le 4 février 1924, à Badalona (Espagne) ; 3° Jeanne, née le 21 septembre 1928, à Montfaucon (Lot) ; 4° Carmen, née le 11 novembre 1932, à Cahors, et Morera (Angela-Praxedès), sa femme, née le 21 juillet 1900, à Barcelone (Espagne), demeurant à Cahors.

LE VOL DE VILLESEQUE

Nous avons relaté qu'un vol d'argent, de titres et de bijoux avait été commis, samedi, à Villesèque, chez M. Oulié, cantonnier.

La gendarmerie de Luzech s'est transportée sur les lieux et a ouvert une enquête qui, on l'espère, aboutira à la découverte du coupable.

D'ores et déjà, il semble bien établi que le malfaiteur connaissait parfaitement les lieux. En pénétrant dans la maison, il s'est rendu, en effet, directement, à l'armoire, qui contenait l'argent, les titres et les bijoux.

Une autre armoire, une lingère, n'ont pas été fouillées.

REGLEMENTATION ET VENTE DE L'ALCOOL

Il convient de préciser que les boissons dont la vente demeure permise tous les jours de la semaine, sont celles dont la vente est normalement admise dans les débits de boissons, dites hygiéniques, c'est-à-dire : tous les vins, cidres, bières, limonades, eaux minérales et gazeuses, sodas, jus de fruits et de légumes, lait, infusions diverses, sirops, ainsi que les vins doux naturels, c'est-à-dire ceux qui ont droit au régime fiscal des vins (titrant au maximum 18 degrés : muscat, frontignan et certains banyuls).

Celles dont la vente est prohibée trois jours par semaine, sont : les apéritifs, y compris ceux à base de vin : porto, malaga, xérès, madère, vins doux n'ayant pas droit au régime fiscal des vins ; quinquinas, vermouths, amers, bitters, toutes les eaux-de-vie et liqueurs.

COUR D'ASSISES DU LOT

La session des Assises s'ouvrira à Cahors, lundi 11 mars, sous la présidence de M. Méric, Conseiller à la Cour d'Appel d'Agen, assisté de MM. Malrieu, président, et Héguy, juge au Tribunal de Cahors.

Cette session comprend deux affaires :

Lundi 11 mars : l'affaire d'inceste Quinsac, 43 ans, manœuvre à Cahors. Ministère public : M. Gouyon, substitut. Défenseur : Me Henri Autefage, du barreau de Cahors.

Mardi 12 mars : Affaire Juin, 77 ans, cultivateur à Sarrazac : blessures volontaires. Ministère public : M. Albert, procureur de la République. Défenseur : Me Desbirons, du barreau de Gourdon.

Pour éviter un chien

: Mardi soir, vers 18 heures, M. Dalgrant, venant de Montauban, en auto, donna un coup de volant pour éviter un chien qui traversait la route, près des Sept-Ponts.

Malheureusement, le coup de volant avait été trop brusque ; le chien fut évité, mais l'auto alla heurter un arbre. Le choc fut rude, et l'avant de l'auto fut endommagé ; l'essentiel, c'est que le conducteur n'eut pas de mal.

Grâce à une auto pilotée par M. Laubertie, qui venait de Caussade, la voiture de M. Dalgrant put être conduite à Cahors où, après réparation, elle put reprendre la route vers Brive, dans la soirée.

Le Théâtre DES ENFANTS DE PARIS, dirigé par Roland Pilain, donnera le vendredi 15 mars, à 16 h. 45, après les classes, au Théâtre Municipal « **Le Bon Petit Diable** », dont nous avons lu le livre qui a ravi nos jeunes années, et nous verrons transporté sur la scène notre petit héros favori : Charles Mac Lance, ce bon petit diable qui a plus d'un tour dans son sac, ce dont se rendra compte la Mère Mac Miche, affreuse, méchante, avare comme Harpagon.

Heureusement pour l'enfant, Betty, la petite servante rusée, est dans son genre, un bon ange, pour ce petit garçon qui n'a pas eu le bonheur d'avoir ses parents. Et c'est pourquoi au Collège Old Nick, où il est très malheureux, Charles invente cette histoire d'homme noir, qui sème la terreur dans l'institution, à la grande joie de nos petits amis, mais au désespoir du portier, ce sourd qui n'entend ni ne voit jamais rien. Enfin, comme le bon droit est toujours le plus fort, Charles rentrera en possession de la fortune que lui avait légué son père, grâce à la petite Juliette et à sa sœur Marianne.

Telle est en abrégé l'histoire que nous conte la Comtesse de Ségur, et que tous, nous applaudirons, ainsi que la belle partie d'attraction donnée par toute la troupe enfantine du Poste de l'Ile de France et du Poste-Parisien.

CAHORS

LE VIN CHAUD

La radio, la presse, les affiches avaient fait appel pour cette journée nationale du vin chaud du soldat, à la générosité de tous. Dès le matin, chacun avait préparé de la monnaie, des grosses pièces et des billets.

A Cahors, jeunes filles et jeunes gens, scouts et lycéens, offraient aux passants l'insigne du vin chaud.

Chacun donnait de bon cœur en pensant à son mari, son fils, son fiancé, ses frères, que la boisson chaude allait réconforter.

Les permissionnaires n'étaient pas les derniers à glisser leur part dans les boîtes.

A midi, tous les passants arboraient l'insigne. Nous ne savons pas encore ce qu'a produit la collecte à Cahors, mais elle a dû être fructueuse et il convient d'en féliciter quêteuses et quêteurs.

A Paris, la Croix-Rouge déclarait n'avoir jamais eu de résultat semblable et l'on parlait de neuf millions d'insignes vendus. Ce serait, en effet, un record.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Cahors se réunira en séance publique, jeudi 7 mars, à 20 h. 30.

Accidents du travail

Mlle Massignac, 18 ans, domestique, portant une pile d'assiettes, glisse et tombe. Dans sa chute, elle a été blessée gravement à la main droite.

M. Cortin, chauffeur-mécanicien à la Compagnie du Gaz, a eu le cou du pied et l'orteil gauche contusionnés par la chute d'une caisse.

M. Gaillano, employé à l'Eclairage électrique, s'est blessé au bras droit, au cours de son travail.

Trouvailles

Il a été trouvé : deux aiguilles à tricoter par Mlle Drouot ; un porte-monnaie par M. Albert ; une chienne par Mlle Andrieux ; un foulard par M. Raygasse ; une épingle fantaisie par M. Pertile ; un bracelet par M. Pélage.

Le vélo-moteur dérape

Un vélo-moteur piloté par M. Jouve qui, de Cahors, se rendait à Figeac, a dérapé près du village des Masséries.

M. Jouve, projeté sur le sol, a été contusionné à la tête ; mais la blessure, on l'espère, sera sans gravité.

Bonne chasse

M. Segonzac, au cours d'une battue dans les bois de Belmont, a tué un gros renard.

D'autre part, un groupe de chasseurs et de piégeurs ont, ces jours derniers, tué ou capturé, dans la région de Valroufié, deux chats sauvages, trois fouines et quatre renards.

Beau tableau de chasse.

Les Sports

Les Jeunes Cadourques

Foot-ball association. — C'est par deux nouvelles victoires que se chiffre l'activité des J.C. dans la journée de dimanche. En effet les équipiers seconds ont vaincu l'excellente et lourde équipe de Cabrerets par le score de 2 buts à 1 après une partie plaisante à suivre. Les J.C. (1), en déplacement à Catus, y ont battu l'équipe locale par 4 buts à 1 à la suite d'un match où l'on remarqua les progrès accomplis par celle-ci qui d'ailleurs était notablement renforcée.

Tulle à Cahors

Rugby. — C'est le dimanche 10 mars que l'équipe première du C.S. Tulle, équipe d'excellence, évoluera sur le terrain du Stade Municipal.

Cette magnifique équipe possède une très bonne ligne de trois-quarts et les lignes arrières du Stade auront fort à faire.

Rappelons que les bénéfices de cette rencontre sportives sont destinés aux œuvres de guerre. Aussi sommes-nous certains que les sportifs se presseront en foule le dimanche 10 mars.

Ils assisteront à une très belle partie où le jeu ouvert dominera et en même temps ils feront une belle action Leur présence à Cabessut permettra d'apporter quelques douceurs aux soldats qui, là-haut, montent la garde.

Prix des places : pelouses, 4 fr. Tribunes, 6 francs. Scolaires en groupes, 2 fr. Militaires en tenue, 1 fr.

ŒDIPE-ROI AU THEATRE MUNICIPAL

On nous a donné dimanche, au Théâtre de Cahors, une représentation de l'œuvre de Sophocle, *Œdipe-Roi !* Dire que cela date de quelque vingt-cinq siècles ! On n'a rien fait de plus beau, depuis lors, au théâtre, que ce chef-d'œuvre du grand tragique grec !

Rien de plus grand que ce drame, de plus poignant ni de plus pathétique que cette lutte acharnée d'un homme contre le destin dont les dieux l'ont chargé et rien de plus émouvant que cette décadence d'Œdipe, qui apparaît au début au sommet de la puissance, imploré par son peuple comme un dieu et que nous voyons, à la fin, au plus bas de la détresse et de la misère humaines.

Mais nous n'allons pas découvrir l'Amérique. Tout cela, on le sait.

Faut-il avouer que nous nous rendions dimanche au théâtre avec la crainte de voir saboter ce chef-d'œuvre ? Eh ! bien, nous nous trompions ! Il nous a été restitué dans sa sauvage grandeur. Et nous rendons hommage à l'interprétation, vraiment excellente, qui nous en a été donnée. C'est un ensemble de vrais artistes qui, avec des moyens matériels évidemment insuffisants, en a fait sentir et comprendre la parfaite beauté. Une direction intelligente avait harmonieusement ordonné le mouvement des scènes et rendu sensible la tragique « montée » de l'action.

M. Louis Nègre assumait la terrible charge d'incarner Œdipe. Nous ne voulons pas rappeler des souvenirs accablants... Rien que pour affronter ce rôle, il faut un rude tempérament. M. Louis Nègre en est doué. Il a le souffle, l'harmonie des attitudes, la souplesse et la puissance de la diction. Aux dernières scènes, il a atteint le grand pathétique. C'est une belle réussite.

Autour de lui, rien qui détonna. MM. Taverne, Armand, Deschamps, Mmes Marie France et Suzanne Borelli composent une « compagnie » dont il ne suffit pas de dire qu'elle est sans reproche, car elle mérite beaucoup d'éloges. Ils constituent un des meilleurs ensembles que nous ayons vus en province.

Honneur donc à ces artistes, qui nous apportèrent autre chose que des opérettes fatiguées et fatigantes. Leur succès fut très grand auprès d'un public « empoigné », qui n'était malheureusement pas assez nombreux. Il faisait si beau dehors !

Médaille militaire

MM. Bernard et Bénazet, sous-agents militaires à la 17e région, sont inscrits au tableau de la médaille militaire.

Gendarmerie

M. Janin, lieutenant retraité de la 17e région de gendarmerie, est nommé dans la réserve au grade de lieutenant.

Cadavre découvert dans les ronces

L'enquête faite à la suite de la découverte, samedi, dans les ronces, au hameau des Plantades (commune de Capdenac), du cadavre du nommé Gabaret, Sylvain, est close.

M. le docteur Delclaux, qui a procédé à l'autopsie du cadavre, à l'hôpital de Figeac, a conclu à une mort accidentelle.

La mort de Gabaret remonte à 7 ou 8 jours. Effectivement, Gabaret avait disparu le 21 février. Du moins, personne ne l'avait vu depuis cette date.

Arrondissement de Cahors

Saux

Le vin chaud du soldat. — Comme partout la commune de Saux a voulu collaborer à l'œuvre d'établissement du vin chaud aux braves soldats. La quête a produit une somme de 50 francs. Personne ne s'est fait tirer l'oreille pour cette organisation et, au nom des soldats, on remercie les généreux donateurs.

Nos défenseurs ont besoin de tout le réconfort désirable pour mener à bien la victoire que tout le monde souhaite.

Mariage. — Samedi, 2 courant, a été célébré à Saux le mariage civil et religieux de Mlle Cauzit avec M. Soulié. Belle noce, réjouissances comme on fait habituellement dans le pays.

Nos meilleurs souhaits vont aux nouveaux époux et nos félicitations aux familles respectives.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Consultation de nourrissons. — Les mères de famille sont invitées à présenter leurs enfants, âgés d'un jour à 2 ans, aux consultations de nourrissons qui ont lieu les premiers et les troisièmes mercredis de chaque mois à la mairie.

Station des Haras nationaux. — L'ouverture de la saison de monte se fait, cette année, le samedi 2 mars, avec les mêmes étalons que pour la saison de 1939.

Collision d'autos. — Les abords de la bascule des Cordeliers sont très dangereux et les accidents y sont fréquents. Jeudi 23 février, vers 17 heures 30, une automobile postale du service rural et une camionnette d'un forain se sont heurtées assez violemment. On n'a à déplorer heureusement que des dégâts matériels constatés par Me Vayssette, huissier.

Le drame de Labathude. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Biars

Le vélo est retrouvé. — Mme Bouyssou, demeurant au port de Lacaze (commune de Biars) s'était rendue, à bicyclette, le jour de la foire des Rois, à Beaulieu-sur-Dordogne. Le soir, quand elle voulut repartir, elle constata que sa bicyclette, qu'elle avait laissée en dépôt, avait disparu. Des recherches qui furent faites ont abouti. La bicyclette de Mme Bouyssou a été retrouvée.

Cornac

Nécrologie. — Dimanche ont été célébrées les obsèques de M. Laquièze, décédé à l'âge de 61 ans.

Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre du regretté disparu qui était très estimé dans la commune.

Nous adressons à Mme Laquièze, à ses enfants, à sa sœur, Mlle Félicité Laquièze nos sincères condoléances.

« Il faudrait que je purifie mon sang »

Eczéma, boutons, acné, poussées d'urticaire, démangeaisons, rhumatismes, courbatures, fatigue générale, migraines, etc., sont des manifestations de l'impureté du sang. Prenez régulièrement, chaque matin, un verre à madère de la solution dépurative que vous préparez vous-même en versant un flacon de Sels Largan dans un litre d'eau. Les Sels Largan (chlorure de magnésium, manganèse, sels alcalins, sels de fruits) purifient *à fond* le sang. Vos misères disparaissent, votre peau devient saine et fraîche. Les Sels Largan activent le foie « grand nettoyeur » de l'organisme. Celui-ci sécrète une bile abondante qui stimule et désinfecte l'intestin. Les Sels Largan « harmonisent » les fonctions, augmentent la vitalité, et procurent un délicieux bien-être général. Essayez ! Toutes Pharmacies : 9 fr. 05 le flacon pour 16 jours de cure.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Les épaves de la rue. — Objets trouvés : Un ciseau à froid par M. Rives, dentiste ; une boucle d'oreille par M. Pugnet Jacques, à Lile-Gourdon ; un petit sac à main par Mme Grindel, concierge à la mairie.

Objets perdus : Une somme d'argent par Mlle Marthe Gouloumes, à Laborie-des-Monges ; un portemonnaie contenant une certaine somme par Mlle Maleville, rue St-Romain ; une écharpe en laine par Mme Chult Célestine, à St-Aubin (Dordogne) ; une paire de gants par Mme Malaurie, épicière, avenue Gambetta ; un portemonnaie contenant une certaine somme par Mme Janis, rue du Petit-Château.

Notre foire. — Cours moyens pratiqués à la foire de Gourdon le 2 mars 1940 :

Bœufs de boucherie, prix habituels fixés par la commission de réquisition. Bœufs de travail et d'élevage, 350 à 400 fr. les 50 kilos ; moutons de boucherie, 5 à 6 fr. ; agneaux de lait pour la boucherie, 6 à 7 fr. le kilo ; porcs de charcuterie, 350 fr. les 50 kilos (prix de la réquisition) ; porcelets, 300 à 400 fr. l'un, selon qualité et grosseur ; chevreaux, 6 à 7 fr. le demi-kilo ; poulets de grain, 7 fr. ; dindes, 7 à 8 fr. ; lapins, 4 fr. ; poules, 6 fr. ; pintades, 7 à 8 fr., le tout le demi-kilo ; pigeonneaux, 10 à 13 fr. la paire ; œufs, 5 fr. la douzaine ; noix, 100 à 110 fr. le sac de 90 litres ; avoine, 58 fr. le sac de 80 litres ; haricots, 5 fr. le kilo ; seigle, 40 fr. le quarteron de 50 litres ; maïs, 40 fr. le quarteron de 50 litres ; salsifis, 1 à 1fr.25 la botte ; oignons, 10 à 12 fr. le paquet de 2 kilos environ ; ails, 3 à 4 fr. la gerbe de 24 têtes ; pommes à couteaux, 3 à 4 fr. la douzaine.

Prochaine foire, 27 mars (mercredi après Pâques).

Souillac

Foire du 4 mars. — Voici les cours :

Bœufs de travail, 9.000 à 10.500 fr. ; moyens, 7.000 à 8.000 fr. ; bouvillons, 4.500 à 5.000 fr. ; bourrets d'Auvergne, 2.500 à 3.000 fr. ; vaches laitières dites gâtines, 8.500 à 10.000 fr., le tout la paire ; porcs gras, 460 à 480 fr. les 50 kilos.

Volailles : Poulets de grains, 7,50 à 8 fr. ; poules, coqs et canards, 7 fr. ; dindes, 7 fr. 50 ; pintades, 8 à 8 fr. 50 ; lapins domestiques, 3,50 à 4 fr., le tout le demi-kilo ; lapins d'élevage, 7 fr. l'unité ; pigeons communs, 5 à 6 fr. ; de grosses espèces, 15 à 16 fr. le couple.

Œufs en petite quantité, 10 fr. la douzaine ; beurre du pays, 21 fr. le kilo ; fromage du Cantal, 23 fr. ; petits fromages de chèvres, 5,50 à 6 fr. la douzaine.

Quelques paniers de truffes à 45 et 50 fr. le kilo.

Prochaine foire le 19 mars.

Etat civil. — Naissances : néant.

Mariage : Robert Antoine, employé au P.O., et Yvonne Espitalié.

Décès : Lamartinie Guillaume, 77 ans, rue du Pressoir ; Bourdiscou Pierre, 56 ans, place du Puits ; Delair Jeani, 77 ans, rue de Juillet ; Ayzac Rose, route Nationale ; Rougié Antoinette, 78 ans, quartier des Granges ; Parant Clément, 66 ans, rue de la Ressège.

Vayrac

Foire de mars. — Voici les cours pratiqués :

Viande de boucherie : vaches, 280 à 300 fr. ; veaux, 450 à 500 fr. ; porcs, 480 à 520 fr., le tout les 50 kilos.

Attelages ; gros bœufs, néant ; bouvillons, 6.000 à 7.000 fr. ; vaches de travail, 5.000 à 6.500 fr., le tout la paire.

Marché aux porcelets très animé et vente assez rapide. Petits porcs de deux mois d'âge de 250 à 280 fr. l'un suivant grosseur et qualité.

Halle : maïs, 160 fr. ; haricots, 500 fr. ; fèves, 150 fr. ; seigle, 140 fr. ; pommes de terre, 60 fr., le tout l'hectolitre ; graines de trèfle, 6 fr. le kilo.

Marché à la volaille : poulets, 18 fr. ; poules, 15 fr. ; canards, 16 fr. ; dindes, 17 fr. ; lapins, 10 fr., le tout le kilo ; œufs, 5 fr. la douzaine.

Un grand donneur de sang

Vous êtes affaibli ? Votre sang trop pauvre a besoin d'être enrichi ? Adressez-vous au grand donneur de sang qu'est la Quintonine. Versez donc un flacon de cet extrait dans un litre de vin de table et buvez avant chaque repas un verre à madère du délicieux fortifiant ainsi obtenu. La Quintonine aiguise l'appétit, enrichit le sang, relève les forces, tonifie les nerfs. C'est un reconstituant complet, cinq fois plus actif que les extraits habituels et d'un prix plus modique : 5 fr. 85 le flacon. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

A PARIS

VOYAGEURS, TOURISTES COMPATRIOTES

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : *Saint-Paul* PARIS (4e)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

FLOIRAC (Originaire du Lot) *Propriétaire* — *Téléphone* ARCHIVES 60-92

Hotel recommandé par le *Journal du Lot*

Dernière heure

COMMUNIQUE DU 6 MARS (soir)

Rien d'important à signaler.

A Bromberg des boys-scouts ont été fusillés par les Allemands !

Dans une correspondance de Rotterdam au *Times*, un témoin oculaire anglais donne des détails sur les atrocités commises par les Allemands dans cette ville.

Dans la place principale de Bromberg, écrit-elle, des exécutions avaient lieu tous les jours. Les victimes étaient alignées contre le mur du musée et fusillées.

Le premier groupe qui trouva ainsi la mort fut une vingtaine de boys-scouts âgés de 12 à 15 ans. Un curé qui voulait administrer les derniers sacrements fut également tué. 34 des principaux marchands de la ville furent fusillés en groupe.

Un démenti de M. Sumner Welles

M. Sumner Welles a fait déclarer à la presse que tout ce qui a été publié sur ses conversations avec les dirigeants allemands n'est pas conforme à la réalité.

Un emprunt de guerre de 53 milliards

Sir John Simon a annoncé aux Communes l'émission d'un emprunt de guerre de 300 millions de livres sterling à échéance de quinze et dix-neuf ans, portant intérêt à 3 0/0. L'émission se fera au pair, le mardi 12 mars.

La flotte française contrôle le commerce entre l'Italie et l'Espagne

Le ministre de la guerre économique, M. Cross, répondant, mardi après-midi, à une question, a déclaré que le contrôle de la contrebande s'exerçait sur le commerce maritime entre l'Espagne et l'Italie et que les eaux qui séparaient ces deux pays étaient patrouillées par la flotte française, dont le contrôle était efficace.

Le contrôle des affectés spéciaux

La commission régionale de contrôle des affectés spéciaux d'Angoulême (9e région) vient de prononcer 132 radiations en février.

Deux affectés spéciaux, dont le classement s'est révélé frauduleux, ont été traduits devant la justice militaire.

PRÉPARATEUR en PHARMACIE

classe 1941, 4 ans de pharmacie, demande place aide-pharmacien ou auxiliaire préparateur.

S'adresser : Syndicat des pharmaciens, 97, Bd Gambetta, Cahors.

Fraîche à 50 ans

Cela n'est pas impossible, si vous avez soin de garder votre sang jeune et vos artères souples en prenant à chaque saison des Gouttes Floride. Cette préparation végétale concentrée agit à la fois sur le sang, le cœur, les vaisseaux et les organes féminins. Les Gouttes Floride vous aideront à traverser sans accidents la difficile période du retour d'âge. Elles vous éviteront bourdonnements d'oreilles, vertiges, vapeurs, étouffements, hémorragies, phlébites, congestions ; vous mettront à l'abri de l'hypertension et de l'artériosclérose et prolongeront votre jeunesse. Ttes Phies : 12 fr. 25 le flacon.

CHEZ NOS VOISINS

EN TARN-ET-GARONNE

Eboulement de maisons. — Un très grave éboulement s'est produit, dans la nuit de mardi, à Valence-d'Agen (Tarn-et-Garonne). Plusieurs maisons du petit village de Dunes ont été détruites. Il y a eu plusieurs morts et des blessés.

EN LOT-ET-GARONNE

Contre la hausse des prix. — Des propriétaires, aux environs d'Agen, mettaient en vente des poules et des pintades au prix de 75 francs la paire.

Le Commissaire de police a saisi les volailles et dressé procès-verbal aux vendeurs.

Pensez à demain...

Mettez votre argent en sécurité.

Demain, que sera devenu l'argent que vous avez amassé avec tant de peine ? Pensez-y, placez-le bien.

En souscrivant aux bons d'armement, vous mettez votre capital en sécurité. Vous faites rapporter à vos économies un bel intérêt, votre argent travaille pour vous. Ne le laissez donc pas dormir dans un coffre ou dans votre portefeuille.

Vous avez ainsi toujours de l'argent liquide au moment voulu puisque rien n'est plus simple que d'obtenir des avances ou même de revendre ses bons.

En plus de ces avantages dont vous profitez, vous assurez la sécurité de la France car tout l'argent que vous souscrivez en bons d'armement sert exclusivement à l'armement. Vous permettez ainsi au pays de mieux armer ses soldats, vous les rendez forts, invincibles.

Ecrivez au Ministère des Finances, 164, Rue de Rivoli, Paris. Vous recevrez gratuitement et par retour du courrier une brochure vous donnant tous les renseignements sur les bons d'armement (façon de souscrire, où, taux d'intérêt, etc.....).

CRÉATION TAHON

BONS D'ARMEMENT

BIBLIOGRAPHIE

TOUTES LES NOTES

Leffort de nos alliés anglais et le rôle de premier plan qu'y tient M. W. Churchill, « qui fait la guerre » comme Clémenceau ; leffort aussi de notre immense empire colonial ; les échecs russes en Finlande, l'évasion dramatique de deux Tchèques, ce sont là quelques-unes des actualités qui, dans le numéro de mars des *Lectures pour tous*, voisinent avec de passionnantes œuvres d'imagination : un roman policier, une pièce poignante de Jack London, deux scènes de revue de St-Granier et de J. Rieux. Et un beau récit historique d'A. Praviel : « Les aventures du baron de Trenck, Prussien de toujours », complète cet attrayant ensemble.

PETITES ANNONCES

A louer environs Cahors, bord Lot, **superbe maison campagne,** état neuf, meublée ou non, 6 pièces, eau, gaz, électricité, garage, cour, jardin, arbres fruitiers, un hectare, terre formant enclos maison, le tout clôturé. Urgent. S'adresser : Mme Boutary, Villa « Clos des Roses », Bd Pelletan-Prolongé, Agen.

Cherche **pavillon meublé,** 4-5 pièces, Cahors ou banlieue immédiate. Méchain, Avenue de Paris, aux Ormeaux, Cahors.

ETUDE DE
Maître René BILLIÈRES
Avoué à Cahors
63, Boulevard Gambetta

Jugement d'adoption

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de Cahors, le premier février mil neuf cent quarante, sur la requête à lui présentée par Madame Marie-Antoinette TERRASSON, veuve FILLATEAU, sans profession, demeurant à Cahors, 19, rue du Château-du-Roi, et ayant Maître BILLIÈRES pour avoué, il a été extrait ce qui suit :

« Le Tribunal... homologue l'acte d'adoption reçu par Maître FABRE, notaire à Cahors, le six janvier mil neuf cent quarante ; en conséquence dit qu'il y a lieu à adoption par la dame Marie-Antoinette TERRASSON, sans profession, née à Belleville (Deux-Sèvres), le trente et un octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, demeurant à Cahors, rue du Château-du-Roi, n° 29, en faveur de la mineure Cécile PÉRIGAUD, pupille de l'Assistance publique, née le dix-huit novembre mil neuf cent trente-trois, — dit que, par application du deuxième alinéa de l'article 350 du décret-loi du vingt-neuf juillet mil neuf cent trente-neuf, la pupille Cécile PÉRIGAUD portera purement et simplement le nom de l'adoptante et aura désormais pour nom patronymique celui de TERRASSON... »

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné,

Cahors, le 4 mars 1940.

R. BILLIÈRES.

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication Iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 15 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente : Pharmacie GARNAL 97, Boulevard Gambetta

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 39

L'AMOUR PIRATE

Par WILLAMSON

Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

M. Winter eut un sourire mystérieux. Il était évident qu'il n'avait pas grande confiance dans la psychologie de son client.

— Quand vous aurez fini votre excursion, ajouta-t-il, que vous semblez trouver si importante, j'aurai peut-être des nouvelles à vous confier.

Nick regarda sa montre. Il était temps de retourner à l'hôtel s'il voulait emmener Angèle avant la nuit.

XXII

L'HEUREUSE FORET

En pensant à Yosemite Angèle avait inconsciemment placé Nick au milieu du paysage, avec elle bien entendu !

Mais dès le lendemain matin, la grande véranda de l'hôtel, sur la colline à l'entrée de la vallée, donna tout de suite un démenti à son rêve. Nick et elle ne seraient certainement pas seuls.

Un grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles étaient groupés devant l'hôtel, évidemment quelque chose devait arriver, et quelque chose d'important, car chacun semblait se préparer pour une lutte dont le prix était de valeur.

— Je suppose, dit-elle à Kate, qui restait debout derrière elle en attendant le retour de Nick, que ces gentilles jeunes filles et ces jeunes gens vont faire des excursions, mais ils semblent terriblement excités, je me demande pourquoi ?

Elle ne devait pas tarder à le comprendre. Un immense car s'arrêtait devant l'hôtel, et alors ce fut une lutte pour prendre d'assaut le car et s'y assurer les meilleures places. La bousculade se faisait du reste sans mauvaise humeur, mais les plus adroits faisaient de leur mieux pour écarter les autres.

— Que je suis heureuse ! s'écria Angèle en voyant entrer Nick, que vous ayez pensé à vous assurer une automobile privée, car je détesterais faire cette lutte pour une place.

— Hélas ! dit Nick, c'est un assaut qu'il vous faudra faire. Je viens d'apprendre qu'il n'y a pas moyen d'avoir une automobile privée, seuls ces cars sont autorisés à faire l'excursion.

Il paraissait mortellement ennuyé, mais bien résolu à tirer le mieux du pire.

— Quand un prochain car viendra, dit-il tout bas, je m'élancerai pour avoir une place pour vous. Je veux que vous ayez la meilleure et je réussirai. Tenez-vous près de moi, et Kate le plus près possible de vous.

Angèle, résignée, fit ce qu'il lui demandait, mais à ce moment un nom frappa son oreille ; deux jeunes filles sortirent de la véranda et l'une d'elle prononçait le nom de son ex-mari, le prince de Céréno.

— Il est superbe, ne trouvez-vous pas ?

— Oui, mais sa jeune femme aussi est belle, ajouta l'autre jeune fille, j'espère qu'ils ne seront pas tués.

— Allons, vite ! leur cria un jeune homme qui leur faisait signe.

Angèle n'en entendit pas davantage, elle resta étonnée, angoissée et très profondément déprimée.

Sa première pensée était que quelqu'un l'avait reconnue, puis elle pensa que la jeune fille avait simplement vu dans un journal illustré ce qu'elle racontait. Mais, que faisait le portrait de son mari dans ce journal illustré ? Et pourquoi était-il à côté d'une femme ? Etait-ce une de ses photographies anciennes qui était reproduite maintenant ? Si cela était, qui avait pu se permettre ici une telle reproduction, et qui avait pu donner une photographie d'elle ?

A aucun prix, elle n'eût voulu que Nick vît ce portrait. Elle ne voulait pas qu'il sache qu'elle était princesse di Céréno, jusqu'au moment où elle jugerait que le temps était venu de le lui faire connaître. Ce moment venu, elle lui ferait connaître l'histoire de sa vie mais pour le moment il fallait qu'il ne connût rien d'elle.

Elle était un peu tremblante maintenant, moins par crainte de ce que serait une brusque révélation, que par l'inquiétude de savoir ce que faisait ici son ancien mari.

Si la jeune femme avait pu lire dans l'esprit d'Isidora Dène le jour même où elles s'étaient séparées, elle aurait été moins surprise.

— Il y a un journal anglais sur la table, dit Nick suivant la direction de ses yeux, vous aurez tout le temps de le lire avant l'arrivée du nouveau car.

— Non, non, dit vivement Angèle, je n'ai aucun besoin de le lire, et du reste, voyez un car qui arrive.

Avant qu'elle ait pu se reconnaître, elle se trouvait élevée entre terre et ciel, au-dessus d'une multitude de têtes. Quelqu'un, Nick évidemment, avait trouvé la meilleure place et l'avait assise à côté de lui, puis résolument il aidait Kate à franchir le marchepied, celle-ci avait joué avec le chat, et oublié de se préparer à temps, elle et le chat restèrent sur le trottoir.

— Descendrons-nous, demanda Nick, ou bien abandonnerons-nous Kate ?

— Partons, partons, dit hâtivement Angèle, elle aura toujours le temps de nous rejoindre. Elle sait où nous allons, c'est une fille intelligente, et je ne suis pas inquiète, elle saura nous retrouver.

Ainsi le car roula et Kate resta alors sur la porte de la véranda se consolant en lisant le fameux numéro illustré de Londres qui avait tellement ennuyé sa maîtresse, mais auquel elle ne pouvait rien comprendre, ne se doutant pas qu'elle servait la princesse di Céréno.

Pendant ce temps, Angèle installée à la meilleure place suivait les pensées douloureuses qui la ramenaient au passé, elles lui voilaient les beautés du paysage. Evidemment la nature elle-même chante et danse en ce matin et elle sent que le temps est doux, que le soleil devient plus éclatant et l'air plus chaud, la forêt est comme une grande boîte pleine de choses magnifiques et de joyaux de toutes les couleurs.

— L'Yosemite, dit Angèle à elle-même, je vais enfin dans la vallée de Yosemite !

Ils arrivèrent en face des puissantes cataractes, elle eut l'impression que l'atmosphère devenait différente et toute mystérieuse.

Elle pensa soudain que le ciel déployait devant eux un rideau bleu.

Plus tard, quand l'auto s'arrêta devant les cataractes, un diadème de pluie multicolore leur fit pousser un cri d'admiration, d'invisibles mains écartaient le voile de dentelle, et inconsciemment elle dit tout haut :

— Mais ce n'était pas un voile, après tout, c'était une illusion.

— Je sais, dit Nick, on a cette impression pendant quelques minutes d'avoir devant les yeux un rideau qui vous cache le paysage.

Le car pénétrait dans les bois et les arrêtait devant l'Hôtel de la Sentinelle, au pied de la vallée de Yosemite.

Nick reprit son rôle de courrier. Il fit préparer la meilleure chambre de l'hôtel pour Angèle. Le seul ennui pour la jeune femme était que Kate ne devait venir que le lendemain, et elle se demandait comment elle pourrait se passer de sa valise pour sa toilette ; mais Nick la rassura. Par les bons soins d'une Canadienne, il procura à la jeune femme tout ce qui lui était nécessaire pour la nuit, et Kate fut complètement oubliée.

XXIII

Angèle se réveilla, reposée, ne pensant plus à l'incident de la veille, ni à des choses aussi peu intéressantes que les illustrés de Londres.

Sans doute Nick était déjà en bas, l'attendant, ils devaient aller voir le lac miroir, et cette fois encore tous les deux seraient perdus dans la foule, mais elle savait bien que l'homme des bois, comme elle l'appelait quelquefois en elle-même, ne s'occuperait que d'elle et qu'ils seraient, en somme, seuls dans la foule.

— Etes-vous prête Mrs May ?

Nick l'appelait à travers la porte. Je pense que peut-être vous vous êtes oubliée à dormir.

Alors la voix d'Angèle se fit piteuse.

(*A suivre*).